

Suivi par :

La direction de la
propreté et des déchets
[proprete.urbaine@seine-
eure.com](mailto:proprete.urbaine@seine-eure.com)

A Louviers, le 26 avril 2021

N/Réf :

N°2021/13/04

Objet : La collecte de vos déchets évolue !

Madame, Monsieur,

L'Agglo Seine-Eure, ses agents de terrain et ses prestataires de service se mobilisent chaque jour pour vous proposer le meilleur service de collecte et de traitement de vos déchets.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, notre territoire se compose de 60 communes, issues d'anciens territoires, chacun pratiquant un schéma de collecte différent. Aujourd'hui, **nous souhaitons harmoniser ce schéma et ainsi proposer le même service, pour tous, sur toutes les communes.**

L'objectif est simple : recycler toujours plus, tout en maintenant une haute qualité de service et en maîtrisant les coûts, pour la collectivité et donc pour vous-même.

Les évolutions à venir :

A compter du 1^{er} juillet prochain, l'Agglo Seine-Eure optimise son service de collecte :

- Mise en place de la **collecte des déchets végétaux** sur les communes ne disposant pas encore de ce service (1 poubelle marron par foyer).
- Changement progressif des contenants, pour tout le territoire, pour la **collecte des emballages** (abandon des sacs jaunes au profit de poubelles jaunes - 1 par foyer).
- Adaptation de la **fréquence de collecte des emballages** (1 passage tous les 15 jours pour la majorité des logements individuels), grâce au grand volume des poubelles de tri.

Un nouveau calendrier de collecte sera communiqué courant juin.

A compter du 1^{er} septembre prochain, l'Agglo Seine-Eure applique l'extension des consignes de tri :

- Les évolutions précédentes permettront une transition plus sereine vers la **simplification des consignes de tri des emballages.**
- **Tous les emballages** (en particulier les plastiques) devront être mis en vrac dans la poubelle de tri.



Tous ces changements auront un **impact positif pour notre cadre de vie et la préservation de l'environnement** :

- Moins de camions sur les routes,
- Moins de pollution atmosphérique et sonore,
- Poubelle de tri plus durable que les sacs jaunes.

Si vous êtes concerné.e.s par cette dotation future (poubelle de tri et/ou poubelle à déchets végétaux), votre mairie, pleinement mobilisée aux côtés de l'Agglo Seine-Eure, vous contactera dans les semaines à venir. Elle vous communiquera les modalités pour récupérer votre équipement.

Pour toute question relative à la récupération de votre poubelle, vous pouvez vous rapprocher de votre mairie.

Pour toute question relative à la gestion des déchets sur le territoire, la direction de la propreté et des déchets de l'Agglo Seine-Eure est à votre disposition : proprete.urbaine@seine-eure.com.

Vous remerciant de l'accueil que vous réserverez à cette démarche, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Marie-Joëlle LENFANT,
Vice-présidente de la Commission
nouvelles filières de recyclage &
propreté de l'Agglo Seine-Eure

Bernard LEROY,
Président de la Communauté
d'agglomération Seine-Eure